

Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier

Révision d'inscriptions latines de Narbonnaise

Mouriès (*ILGN*, 70) et Glanum (*CIL*, XII, 999 ; *CAG* 13/2, p. 304)
(Bouches-du-Rhône, France)

La préparation du prochain volume des *Inscriptions latines de Narbonnaise* (*ILN*) consacré à Glanum, sous la direction de Sandrine Agusta-Boularot, que je remercie pour ses avis et conseils bienvenus, a été l'occasion pour l'équipe de recherche de revoir, contrôler et corriger en 2023 et 2024 les lectures d'un certain nombre d'épigraphes dont certaines n'avaient pas encore fait l'objet d'une publication scientifique approfondie. Parmi les inscriptions qui m'avaient été dévolues pour étude¹, j'en ai retenu trois qui, en raison d'un état de conservation déplorable, ont posé aux chercheurs de nombreux problèmes.

N° 1 Mouriès : Épitaphe dressée pour Amoena, sa sœur et leurs parents (Fig. 1a–b)

Stèle à portraits, sculptée, mise au jour en 1891 à Mouriès-Tericiae (Allmer ; Rochetin). Elle appartient à la nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou, au pied de l'oppidum des Caisses, le long de la *via Aurelia* (Heijmans). La stèle a été retaillée dans le haut (les visages manquent ainsi que le coin et la partie gauche du relief) et se présente sous une forme parallélépipédique, plus large dans le bas que dans le haut. À hauteur de l'inscription la largeur originale est toutefois conservée ce qui permet d'évaluer le nombre de lettres manquantes. La surface est en grande partie érodée par les labours qui ont laissé des traces obliques très reconnaissables. Au moment de sa découverte, elle servait de dalle de recouvrement d'une tombe postérieure.

Déposée au Musée Arles antique Inv. FAN 1992.479.

De deux effigies qu'elle portait en bas-relief jusqu'à la ceinture, aux deux coins de sa partie supérieure, maintenant à peu près frustes et coupées jusqu'au menton, l'une, celle à g., était le portrait d'une femme à en juger par la poitrine, plus bombée que celle de dr. et l'effigie de ce côté était le portrait d'un homme dont le bras dr. est à découvert et replié en avant. Les deux lignes qui composaient l'épitaphe sont en partie effacées (Rochetin).

¹ Je remercie les Musées Arles antique à Arles et Hôtel de Sade à St-Rémy pour leur accueil et les facilités d'accès qui nous ont été réservées.

Les bustes se présentent dans une sorte de niche, frontalement, image d'un couple statique, aux formes rigides d'un style très provincial mais construit sur un modèle italien.

À gauche la femme, sans aucun doute, car elle a le geste classique de la Petite Herculanaise², dont le bras droit est replié et la main tend vers son épaule gauche, la main dans les plis du manteau ou tenant un pli du manteau. La figure de stature étroite est très endommagée par le passage de la charrue.

L'autre personnage est mieux conservé : c'est le personnage masculin, frontal, de forte carrure, avec le bras droit replié comme posé sur le rebord du cadre de la niche. Les plis de la toge sont creusés, bien visibles ; sur la droite du personnage, on a même l'impression qu'une bande/un pli est mise en évidence, ce qui peut être une copie maladroite d'un insigne de statut, au demeurant ici non pertinent.

Ce type de monument funéraire offrant les portraits des défunts est bien représenté à Arles (Gaggadis – Heijmans) ; on le rencontre aussi sur le territoire de Glanum : on verra l'exemple très érodé des Gaiés des Baux³ (*RBR* 117) ; et plus généralement en Narbonnaise, à Narbonne (*ILN-09-01Narbonne*, 76), ou à Nîmes : voir le monument de *Licina Flavilla* (*CIL*, XII, 3175 ; *RBR* 478). Le modèle est italien, surtout employé dans les épitaphes d'affranchis⁴. Le port de la toge est significatif : ces pérégrins ont adopté un modèle de représentation stéréotypé venu d'Italie avec le *togatus*, symbole de romanité, et la matrone classique. Il est exclu qu'il s'agisse du portrait de deux femmes comme le suggère Heijmans (2003). Dans ce type de monument, l'épithaphe est toujours organisée en colonnes, le nom de chaque défunt inscrit sous (ou au-dessus de) son portrait. La suite du texte est en revanche généralement gravé en continu pour désigner les autres défunts ou les dédicants.

Vu. Dimensions : 115 x 70/65 x 16 cm ; hdl : L. 1 : 5,5/6 ; L. 2 : 4,5. Texte latin de 2 lignes.

Allmer 1894, 303–304, n° 1042 ; Rochetin 1895, 29–31 ; *ILGN*, 70 ; Benoît 1936, p. 118, n° 393, 1 ; *CAG* 13/2, 065, 8*, p. 219 (Janon) ; Heijmans 2003, 333–334, 6.3.2 ; Gaggadis – Heijmans 2015, 137–138 n° 5 ; Rossignol 2016, n° 21, 378–379 ; EDCS 13301734.

[4–5]++A•CRIMIA[2–3]

[4–5]+'AE' • ET • 'AM'OEN'AE' • FI+

Lettres d'apparence ancienne : A, M et E larges, N étroit, C et O entièrement circulaires, T surplombant ; points de séparation usés, triangulaires. La 2^e ligne est plus fortement usée que la 1^{ère} et donc apparemment plus légèrement gravée.

² Cette figure féminine héritée peut-être de Praxitèle est très utilisée dès l'époque hellénistique pour représenter la « dame », et à Rome le type de la matrone. Voir Daehner 2007.

³ Une nouvelle édition paraîtra prochainement dans la *RAN*.

⁴ Cf. par exemple Fabre 1981, fig. 3, 4, 8, 11, 13, 16.

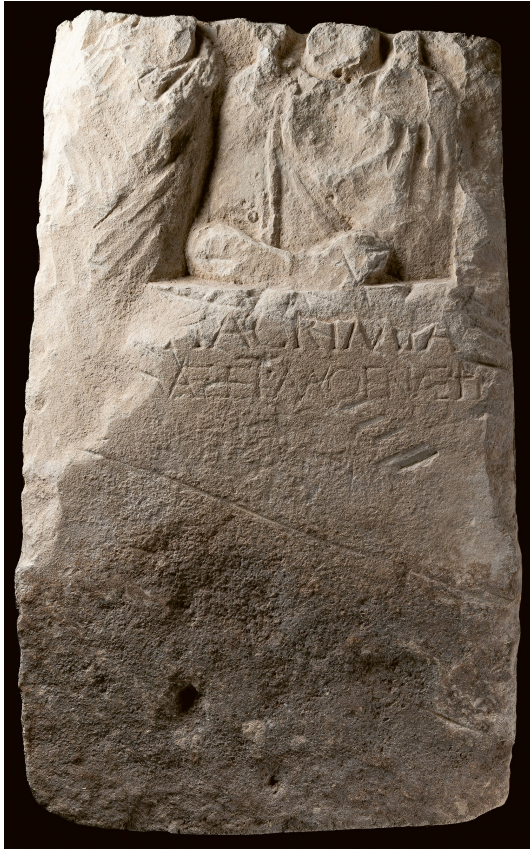


Fig. 1a : Photo de l'inscription, Musée départemental Arles antique, FAN.1992.479.
Cliché © Anne Fourès.

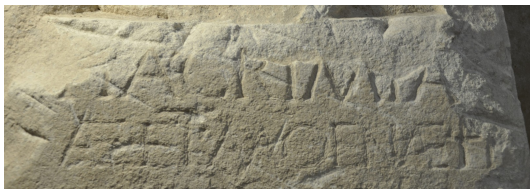


Fig. 1b : Photo du détail de l'inscription et, Musée départemental Arles antique, FAN.1992.479.
Cliché © Raepsaet.

L. 1 : on pourrait proposer [-]ATA ou [-]ITA pour le nom de la femme ; un point de séparation abîmé entre les deux noms ; L. 2 : la première lettre approximativement conservée pourrait être un V qui serait ligaturé avec la finale, ou un R, un M est exclu ;

ligatures AE, AM, AE. La dernière lettre doit être un L mais il n'en reste qu'une trace minime.

L. 1 : ACRI MIA Allmer, Espérandieu ; ACRI M PA Rochetin ; ACRIMIA Janon, Heijmans, Rossignol ; L 2 : MA : Allmer, Espérandieu ; VAE ligaturé Heijmans, Rossignol ; FI[liae] Allmer, Espérandieu ; F(ilia) Janon ; F+ Rossignol.

La première ligne conserve le nom des dédicants, qui doivent composer le couple des parents puisque on lit FI[L] à la ligne 2. L'interprétation d'Allmer, suivi par Rochetin, qui ne mesurait pas correctement la lacune à droite, doit être abandonnée : il voyait un nom féminin perdu, suivi d'une filiation ACRI, suivie de *tria nomina* commençant avec le prénom *M(arcus)*. Il est clair que l'espace disponible ne permet pas de restituer des *tria nomina*. Il s'agit, sans doute possible, de deux noms uniques de pérégrins⁵.

Du premier nom, féminin, il est impossible de proposer une restitution, les possibilités étant trop nombreuses. Les noms qui se terminent en *-ATA* ou *-ITA* peuvent être latins ou celtiques. La femme est assurément bénéficiaire de la sépulture mais son nom n'est pas décliné au datif. Il faut envisager un nominatif et la considérer comme dédicante sous-entendant un *SIBI*.

Le nom masculin *CRIMIA*[-] doit probablement se lire *Crimia[nus]* avec une ligature NV ou avec une lettre V miniature car il n'y a beaucoup d'espace⁶. Il doit être le second dédicant, le mari de *[-Jata/ita]* et le père des filles énoncées à la deuxième ligne. Si aucune comparaison onomastique exacte ne peut être avancée on relèvera des pistes probables. Le nom *Cremius* / *Gremius* est attesté à Nîmes (*AE*, 2019, 1029 et *CIL*, XII, 4150). Le gentile *Crimilius* est utilisé en Cisalpine (*CIL*, V, 2617 ; 2881 ; *AE*, 1997, 589 ; 2016, 495, etc.) et *Crimius* à Pompéi (*CIL*, IV, 485). *Crimianus* en est un dérivé⁷. La toponymie du département de l'Hérault comporte plusieurs interprétations⁸ fondées sur le nom *Grimianus*. On retiendra l'étymologie celtique proposée par Delamarre⁹ qui relie ces noms sous le thème nominal *cremo* < *crimo* « fort, prééminent ».

Bien que les noms ne soient pas suivis de la filiation, il est clair que nous sommes en présence de pérégrins, ce qui, sur le territoire de Glanum¹⁰, colonie latine¹¹, ne pose aucun problème.

5 Heijmans (2003) parle de gentiles, il suppose donc des personnages de statut citoyen ce qui n'est pas confirmé par les éléments conservés. Pour envisager un gentile il faudrait recomposer complètement le texte en supposant un unique dédicant en ligne 1 ce qui ne paraît pas possible.

6 Des artifices graphiques de ce genre se rencontrent dans la région : voir par exemple *CIL*, XII, 982 ; 983 ; *AE*, 1992, 1185 ; *AE*, 1999, 1022.

7 Cf. Kajanto 1965, 32–35.

8 Hamlin 1971, 171

9 Delamarre 2019, 255 ; cf. 2003, 129 ; Matasovic 2009, 222.

10 Plutôt que territoire d'Arles d'après la localisation sur la *via Aurelia* où Mouriès-Tericiae sert de point de mesure pour la route. Sur cette question, voir prochainement *ILN Glanum*.

11 Pour le statut de Glanum, colonie latine augustéenne, voir Christol – Janon 2000 au départ de *CIL*, XII, 4979 = *ILN-09-01 Narbonne*, 64.

Ligne 2, le nom de la première personne n'est pas identifiable que ce soit [-]RA ou [-]VA, trop de possibilités existent. Il existe des *cognomina* masculins en -A comme l'envisage Heijmans, mais ils sont rares. IL est plus probable qu'il s'agisse d'un nom féminin. La deuxième personne porte le nom latin *AMOENA*, un *cognomen* latin assez fréquent¹² avec 7 autres occurrences en Narbonnaise¹³, ici employé comme nom unique. Les deux noms sont au datif, ce qui implique que les deux femmes ou filles sont les principales destinataires du tombeau. Il faut donc résoudre l'abréviation *FIL* en *fil(iabus)*.

On peut dès lors proposer la lecture et la traduction suivantes :

[-]ata (uel ita) • Crimia[nus]

[-]rae (uel uae) et Amoenae fil(iabus).

[-]ata (uel ita) (et) Crimianus (ont fait ce tombeau) pour[-]ra (uel ua) et Amoena, leurs filles.

D'après l'écriture, Allmer propose une date au I^{er} siècle, ce que confirment l'absence de *D(is) M(anibus)* et le modèle italien du monument.

N°2 Saint-Rémy-de-Provence : Autel dédié à Silvanus par L. (?) Valerius (?) Martialis (Fig. 2)

Autel fragmentaire en calcaire fruste, découvert dans la fontaine monumentale de Glanum, lors des fouilles de 1947 à 1956, rongé par l'eau notamment sur la partie droite du dé. La partie gauche est fortement endommagée par la cassure des deux-tiers g., du couronnement à l'avant-dernière ligne du texte. L'autel portait des *puluini*, dont seul celui de dr. est conservé, et sans doute un *focus*. Le champ épigraphique était souligné en haut et en bas par une moulure simple ; la base, complète, est moulurée. Conservé à l'Hôtel de Sade Inv. 4486.

Étant donné la forme du monument et le contexte religieux de la découverte¹⁴, on peut songer à une dédicace à une divinité à la première ligne, avec ligature [S]ILV'AN'O, et à un nom de dédicant dont la dernière lettre S du gentilice aurait été corrodée par le séjour dans l'eau.

Vu. Dimensions 33 x 16 x 12,5 ; hdl : 2. Texte latin de 4 lignes.

Cliché CCJ 156531.

¹² Kajanto 1965, 282 ; *OPEL*, I², 50 ; Nuorluoto 2023, 52, 199, 333.

¹³ *ILN-03 Aix*, 252 ; *CIL*, XII, 4511 ; 4571 ; au masculin *CIL*, XII, 4799 ; 4851 ; *ILN-06 Alba*, 13 ; *ILN-05 Vienne*, 799.

¹⁴ Sur le « Nymphée » ou fontaine monumentale de Glanum, dans ou à proximité de laquelle ont été découverts plusieurs monuments religieux dont six autels, voir Rolland 1958, 89–98 ; *CAG* 13/2, 100, 44*, p. 304–305.

Rolland 1958, 97–98 ; CAG 13/2 100, 44*, 1, 304 (Janon) ; Mullen 2013, App. 3 sub CAG 304 ; EDCS 48200161.



Fig. 2 : Photo de l'inscription, Hôtel de Sade. Cliché
© Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence (MMSH).

[SI]LV'AN'O avec L pointé et ligature AN

---]LM L pointé

---]ERIVS E pointé, S pointé

.]ARTIALIS S pointé

Lettres irrégulières, influencées par la cursive (L), profondément gravées ; la mise en page semble centrée sur la 2^e ligne. L. 1 : la ligature AN est peu visible mais elle est typique, la 1^{ère} haste verticale du N étant remplacée par le trait oblique g. du A comme dans *CIL*, XII, 978 ; le O est plus petit que les autres lettres et mal formé. L. 3 : il faut supposer une ligature VA ou AL car l'espace disponible est étroit ; S final à peine visible ; L. 4 : le 2^e I est minuscule ; le S final très étroit a été rongé par l'eau.

L. 1 VNI Rolland ; BVNI Janon ; L. 2 (VSL)M Rolland avec ? ; L. 3 RIV Rolland, Janon ; L. 4 : [M]ARTIALI Rolland, Janon, Mullen.

[Si]luano
 [u(otum) s(oluit)] l(ibens) m(erito)
 [L ? ?Val]erius
 [M]artialis.

A Silvain, s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre, Lucius ? Valerius ? Martialis.

Le culte de Silvain est particulièrement développé à *Glanum* et sur son territoire¹⁵. C'est un dieu très prisé en Narbonnaise comme le souligne Lavagne¹⁶. Dieu de l'agriculture, des forêts, de la chasse et des troupeaux, il était assimilé à Sucellus, le dieu gaulois au maillet¹⁷. On rappellera l'importance des troupeaux et de la transhumance¹⁸ à *Glanum*.

A la ligne 3 doit se trouver le gentilice du dévot : [VAL]ERIVS est le plus probable mais on ne peut exclure d'autres propositions comme *Falerius*, *Laberius*, *Galerius*, *Celerius* et encore bien d'autres, beaucoup moins bien représentés dans la province.

Valerius ? Martialis est un citoyen romain apparemment à *duo nomina* (mais voir *infra*). *Valerius* est un gentilice très fréquent¹⁹ bien attesté en Narbonnaise ; c'est, après *Iulius*, le nom le plus répandu. On peut supposer que sa propagation a été favorisée par les *Valerii* romains qui ont été actifs dans la région, et notamment *C. Valerius Flaccus*²⁰ qui a été gouverneur entre 85 et 81 et qui, selon César (*GG*, I, 47, 4) a accordé la citoyenneté à des Gaulois²¹. *Martialis* est un surnom latin fréquent²² dont la restitution est évidente. A *Glanum* il est attesté par une marque de *plumbarius* (*IAG* 92, 1–2) et une estampille sur céramique répandue dans la province (*CIL*, XII, 5686, 549). On rapprochera cet autel de celui d'un *L(ucius) Val(erius)* *IAG* 30 qui présente une forme et une paléographie très comparables, ce qui ferait un culte au couple Silvain-Siluana. Dans cette hypothèse, le dédicant à Silvain et *Siluana* porterait le prénom *L(ucius)* qui devrait peut-être être restitué à la l. 3.

Si la nomenclature complète est correcte, l'autel doit dater du II^e s.

15 On citera *CIL*, XII, 1000 ; 1002 ; *ILGN* 147 ; *AE* 1924, 59 ; *AE* 1958, 307a ; *IAG*, 35 ; *IAG*, 33A ; *IAG*, 30 ; *IAG*, 31 ; *IAG*, 32 ; *IAG*, 33 ; *IAG*, 36 ; *IAG*, 37 ; *IAG*, 38 ; *IAG*, 42 = *CIL*, XII, 999 (voir *infra*). Également à Orgon *CIL*, XII, 1001 ; *CIL*, XII, 1004 = *AE* 1992, 1178.

16 Lavagne 1979, 179–182.

17 Cf. Dorcéy 1992 ; *infra* n° 3.

18 Gros 1995, 325–326.

19 *OPEL*, IV, 144–146.

20 *MRR*, II, 58–61, 64, 70, 77–78.

21 Badian 1958, 305 ; Gayraud 1981, 423 ; Goudineau 1996, 74–75.

22 Kajanto 1965, 212 ; *OPEL*, III, 60.

N° 3 Saint-Rémy-de-Provence : Dédicace votive attribuée à *Silvanus*, par *Q. Vervotius (?)* *Priscus* (Fig. 3)

Vu autrefois à St-Rémy à la mairie, sans localisation précise, autel en calcaire avec base moulurée et fronton, couronnement avec *puluini* et *focus*. La cassure au milieu de la ligne 2 du texte rend le déchiffrement difficile. Actuellement conservé à l'Hôtel de Sade Inv. 1109 / B8.

Vu. Dimensions : 39 x 17 x 9 cm ; hdl : 3 (sauf maillet). Texte latin de 3 lignes
Cliché CCJ 156523

Héron de Villefosse 1878, 67–68 ; Allmer 1894, n° 853, 83–84 ; *CIL*, XII, 999 ; Brun 1935, 258–259 ; *ILGN*, 148 ; Benoît 1936, 209 BA11 ; Rolland *IAG*, 42 ; *CAG* 13/2, n°100, 148*, 12, 398 ; EDCS 48500161.



Fig. 3 : Photo de l'inscription, Hôtel de Sade.
Cliché © Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence (MMSH).

'QV'IIR+VO'TI'VS'PR'	ligature QV 3° V pointé
ISCVS	ISCVS tous pointés
VOTVM	O pointé

Lettres de mauvaise forme (*litteris pessimis*) et à tendance cursive ; lisibilité très difficile ; mise en page maladroite qui ne sépare pas clairement les lignes 2 et 3 ; L.1 : (un O mais incompréhensible, plutôt) un Q ligaturé avec le premier V ; II pour E ; une trace entre R et V qui doit être un accident ; ligature TI et probable PR ; 3^e V minuscule et peu visible ; L. 3 : un maillet remplace le T.

lectures anciennes :

Héron : Q•TER•VO(L)TI• SER / DSFVOTVM / M(erito)

Hirschfeld *CIL* : 'QV'IIRNOTSR / ++++ *malleus* VM)

Rolland : •• VIIRSVOTSB (ou R) / ISCV •• / VO(T)VM

Espérandieu *ILGN* : QPROIPR / ISCO VOTVM / V

Q(uintus) Vervotius Pr-
iscus
Votum.

Quintus Vervotius Priscus en exécution d'un vœu.

Le seul mot identifiable immédiatement, *votum*, permet de reconnaître une dédicace votive dont le nom de la divinité honorée n'est pas mentionné. Toutefois la présence de l'image d'un maillet a suggéré aux éditeurs une dédicace à *Silvanus*, un dieu bien attesté à *Glanum* (voir ci-dessus, n°2). Le maillet suggère en effet *Sucellus*, dieu gaulois, représenté avec un maillet, qui est parfois assimilé à *Silvanus* (par ex. *CIL*, XIII, 6224). Pour d'autres maillets, on verra les autels dédiés à *Silvanus* et d'autres anépigraphes²³ ; on retiendra un maillet sur la face principale d'un autel à Silvain, à Arles, *CIL*, XII, 663.

Pour les deux premières lignes, le déchiffrement est très malaisé, surtout la ligne 2 affectée par la cassure. Si on examine les lectures qui ont été proposées dont aucune n'est satisfaisante, on remarque que la lecture de Rolland est prudente et intéressante mais elle ne retient pas le Q initial que proposent les autres épigraphistes. Rolland interprète la 1^{ère} ligne comme une épithète inconnue du dieu et non comme le dédicant. Celle d'Espérandieu (*ILGN*) avec un nom au datif en tête (*Q. Pr. Q. F. Prisco*) semble favoriser une version au datif, ce qui ne paraît pas logique si on admet un nom de dédicant. Celle de Héron de Villefosse est trop normalisée, contenant une mention de la tribu improbable dans un monument de ce type et aussi fruste, mais elle confirme la syllabe *VO*. La lecture d'Hirschfeld a repéré la ligature 'QV'.

La difficulté de notre lecture est le caractère unique du gentilice *VERVOTIVS* inconnu par ailleurs. Certes des gentilices indigènes en *VERV-* (et des idionymes) sont bien attestés, mais se présentent²⁴ principalement en *Vervicius*, *Vervecius*, *Vervius*,

²³ Benoît 1936, 209 n° 14–18 ; Grenier 1954, 332–335.

²⁴ Voir *OPEL*, IV, 160.

Verviccus, *Vervecco* ou *Vervinius*, *Vervinus*. En Narbonnaise, on connaît *Vervinius* à Die (ILN-07-01 Die, 136), *Verveldia* en territoire d'Aix (ILN-03 Aix, 306).

Quintus Vervotius Priscus, en supposant notre lecture valide, est une nomenclature de citoyen à *tria nomina*. Son gentilice serait indigène, celtique sur la racine *ueru-* « large, généreux »²⁵ ou sur *ver-* « très »²⁶ + *voto-* « droit »²⁷. Le *cognomen* *Priscus* est latin et très fréquent²⁸.

L'état du monument ne permet pas une datation précise, mais il s'agit assurément d'un autel du Haut-Empire.

On relèvera que dans ce cas comme dans l'épithaphe de Mouriers se combinent dans l'onomastique des éléments de nature indigène avec des éléments romains, latins.

Bibliographie

Allmer 1894 : A. Allmer, *Revue épigraphique*, III, 1894, 303–304.

Badian 1958 : E. Badian, *Foreign Clientelae*, Oxford 1958.

Benoît 1936 : F. Benoît, *Carte et texte complet du département des Bouches-du-Rhône (Forma Orbis Romani)*, Paris 1936.

CAG : F. Gateau – M. Gazenbeek, *CAG, 13/2, Bouches du Rhône. Les Alpilles et la Montagnette*, Paris 1999.

Christol – Janon 2000 : M. Christol – M. Janon, Le statut de *Glanum* à l'époque romaine, *RAN*, 33, 2000, 47–54.

Daehner 2007 : J. Daehner (ed.), *The Herculaneum Women. History, Context, Identities*, Los Angeles, Getty Museum 2007.

de Brun 1935 : P. de Brun, Les Dieux de Glano et de Glanum, *Provincia*, 15, 1935, 247–264.

Delamarre 2003 : X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2^e éd., Paris 2003.

Delamarre 2019–2023 : X. Delamarre, *Dictionnaire des thèmes nominaux du gaulois*, I-II, Paris 2019–2023.

Dorcey 1992 : P.F. Dorcey, *The Cult of Silvanus*, Leiden 1992.

Fabre 1981 : G. Fabre, *Libertus. Patrons et affranchis à Rome*, Rome 1981.

Gaggadis – Heijmans 2015 : V. Gaggadis – M. Heijmans, Espaces et monuments funéraires en Arles : autour des stèles à portraits, in : S. Agusta-Boularot – E. Rosso (éd.), *Signa et Tituli. Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie*, Aix-en-Provence 2015, 123–143.

Gayraud 1981 : M. Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle*, Paris 1981.

Goudineau 1996 : C. Goudineau, *César et la Gaule*, Paris 1996.

Grenier 1954 : A. Grenier, Aspects de la religion romaine en Provence, *CRAI*, 98, 1954, 328–335.

Gros 1995 : P. Gros, Hercule à Glanum. Sanctuaires de transhumance et développement urbain, *Gallia*, 52, 1995, 311–331.

Hamlin 1972 : F.R. Hamlin, Les noms de domaines en -anum dans le département de l'Hérault, *Revue intern. d'onomastique*, 24, 1972, 161–179.

²⁵ Delamarre 2003, 317 ; 2023, 403–404.

²⁶ Delamarre 2023, 395–396.

²⁷ Delamarre 2003, 314 et 328 ; 2023, 441–442.

²⁸ Kajanto 1965, 288 ; *OPEL*, III, 162–163.

- Heijmans 2003 : M. Heijmans, Les stèles inscrites, in : N. Marcadel et al. (éd.), La nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou à Mouriers, *DAM*, 23, 2003, 251–348, 332–334.
- Héron de Villefosse 1878 : A. Héron de Villefosse, Inscriptions de Saint-Rémy (B.-du-Rh.) et de quelques localités voisines, *Bulletin Monumental*, 44, 1878, 62–79.
- IAG : H. Rolland, Inscriptions antiques de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence), *Gallia*, 2, 1944, 167–224.
- ILGN : E. Espérandieu, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris 1929.
- Kajanto 1965 : I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki 1965.
- Lavagne 1979 : H. Lavagne, Les dieux de la Gaule narbonnaise : romanité et romanisation, *JS*, 1979, 155–197.
- Matasovic 2009 : R. Matasovic, *Etymological Dictionary of Proto-Celtic*, Leiden 2009.
- MRR : T. R. S. Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. II, 99 b. C. – 31 b. C., New York 1952–1953.
- Mullen 2013 : A. Mullen, *Southern Gaul and the Mediterranean*, Cambridge 2013.
- Nuorluoto 2023 : T. Nuorluoto, *Latin Female Cognomina. A Study on the Personal Names of Roman Women*, Helsinki 2023.
- OPEL : B. Lörincz, *Onomasticon provinciarum Europae latinarum*, Wien 2000–2005.
- RBR : E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Tome 1, Paris 1907.
- Rochetin 1895 : L. Rochetin, Tericiae. Une des stations de la voie aurélienne dans la Haute Provence, *Mém. Acad. Vaucluse*, 14, 1895, 18–31.
- Rolland 1958 : H. Rolland, *Fouilles de Glanum. 1947–1956*, 1^{er} suppl. à Gallia, Paris 1958.
- Rossignol 2016 : B. Rossignol, Chroniques épigraphiques, *RAN*, 49, 2016, 373–408.

